



ROMAINS

Introduction :

Lettre adressée aux chrétiens de Rome.

L'apôtre Paul dédie sa lettre à tous les chrétiens de Rome, la grande capitale de l'empire romain. Cette lettre est peut-être l'œuvre la plus importante de l'apôtre car il y donne l'explication complète de la méthode employée par Dieu pour le salut de tous les hommes.

Elle est profonde dans son enseignement, claire dans son application.

Elle est donc digne d'une attention particulière.

Dans ce livre nous faisons connaissance avec la vie et l'œuvre de l'Apôtre Paul (Saul de Tarse). Dans ses lettres, (Épîtres), c'est la révélation qu'il a du mystère de la grâce de Dieu révélée en Christ que nous pouvons découvrir à travers ses 13 lettres. Les neuf premiers sont adressées à des églises, les quatre dernières à des personnes.

On ignore qui a fondé l'église de Rome. Pierre a exercé son ministère auprès des Juifs. Paul désirait leur rendre visite pour leur affermissement (1/10). Probablement des Romains eux-mêmes, qui se sont convertis à la Pentecôte à Jérusalem et qui évangélisèrent de retour chez eux, ou alors des voyageurs convertis (riches marchands, soldats ?) sûrement l'action combinée de tous, avec l'aide du Saint-Esprit. L'un plante, l'autre arrose et Dieu fait croître (1 Corinthiens 3/6). Paul leur écrivit de la main de Tertius (16/22) vers l'an 58 ou 60.

1° Clef du livre : justice - thème : justification par grâce.

2° Verset central : Romains 1/16. : « Car je n'ai point honte de l'Évangile : c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du juif premièrement, puis du Grec ».

3° Chapitre central : Romains 8: Victoire

4° Auteur : Paul

5° Date de sa rédaction : aux environs de l'année 58 à Corinthe.

6° Plan du livre :

Romains 1/1 – Romains 8: Enseignement doctrinal

Romains 9 – Romains 11: Exposée dispensationnelle

Romains 12 – Romains 13 : Vie pratique

7° Résumé du livre :

Cette épître évoque tout d'abord la condition de l'homme irrégénéré, c'est-à-dire en dehors de la grâce. Les 5 premiers chapitres nous présentent 5 types de pécheurs : le pécheur « immoral » (contre) ou encore « amoral » (sans), puis le pécheur moral et enfin le pécheur religieux. Ces trois types de pécheurs sont voués à la même condamnation. C'est ce à quoi l'homme de Dieu s'applique à démontrer dans ses lettres. Romains 3/25. A partir du verset 24 du chapitre 3 jusqu'au 5^{ème} chapitre l'enseignement de Paul présente le pécheur justifié et évoque les fruits de la justification. Quant au chapitre 9, 10 et 11, nous sommes informés de la position du peuple juif dans le grand plan de Dieu et en rapport essentiellement avec la dispensation actuelle. Les derniers chapitres nous conduisent à appliquer l'enseignement à notre vie de chrétien.

8° Enseignement pratique :

Le message de cette épître nous prouve notamment dans ces derniers chapitres que la rédemption acquise par la foi en Christ doit se manifester dans la vie de tous les jours. Cette manifestation se reconnaît dans

nos relations avec nos semblables comme avec les autorités légales. Chaque domaine de la vie devient alors le terrain de la manifestation de la justification.

9° Comment le Christ est vu dans cette épître.

Chaque page exalte la personne du rédempteur Jésus est la justice des pécheurs Romains 4/25-25. Il est celui qui permet au pécheur de subsister en la présence de Dieu.

Désormais rien ne peut plus séparer l'objet de cette justification de l'amour de Dieu manifesté par lui. Jésus a procuré un salut absolument complet tant pour les juifs que pour les gentils. C'est pourquoi toute la gloire ne peut revenir qu'à lui seul. Romains 6/56.

10° Application dispensationnelle :

La fin du 8° chapitre transporte le pécheur sauvé sur les plus hautes cimes de la gloire et de la communion avec Dieu. La situation d'Israël dans cette nouvelle dispensation est évoquée (Romains 9 à 11) Il ne s'agit pas ici du rejet du peuple hébreux. Israël vit actuellement dans une parenthèse, l'Eglise composée de juifs et de gentils a reçu la mission de porter le message divin. Après son enlèvement, cette mission sera toute à nouveau confiée au peuple juif. L'incrédulité des cœurs a conduit Israël à être momentanément de côté.

NOTE SUPPLEMENTAIRES :

ROMAINS: REVELATION DE LA JUSTICE DE DIEU

1. Le besoin de la justice de Dieu. Lisez 1/1 –3/20.
2. Offre de la justice de Dieu. Lisez 3/21 -5/21.
3. Résultats de la justice de Dieu. Lisez 6/1 -8/39.
4. Triomphe de la justice de Dieu. Lisez 9/1 -11/36.
5. Application de la justice de Dieu. Lisez 12/1 -16/27.

Après avoir quitté Corinthe, Paul termina son voyage en Achaïe et en Macédoine, fit ses adieux aux anciens d'Ephèse réunis à Milet et arriva enfin à Jérusalem (Actes 21/17-19). Au terme de ce troisième voyage missionnaire, des groupes de croyants avaient été établis en Galatie, en Asie, en Macédoine et en Achaïe, ainsi que d'autres endroits encore. L'église avait passé d'un petit noyau de chrétiens, fixés à Jérusalem, à une armée de plusieurs milliers vivant dans la plupart des villes situées autour de la Méditerranée. Lorsque Paul se retrouva à Jérusalem, sa situation changea tout à coup. Il fut arrêté et il dut poursuivre son ministère, non plus comme un homme libre capable de se rendre où il voulait, mais comme un prisonnier sous surveillance, à Jérusalem d'abord, puis à Césarée et finalement à Rome. Dans les quatre épîtres qu'il écrivit en prison, Paul faisait allusion à son incarcération ou à ses liens (Philémon 1; Ephésiens 3/1, 4/1; Colossiens 1/24, 4/10; Philippiens 1/12-13). Par l'intermédiaire de ces différentes lettres, il continuait à exhorter les églises qui avaient été établies à Colosses, à Philippies et dans la région d'Ephèse, et cela quand bien même il ne pouvait visiter les croyants personnellement.

EMPRISONNEMENT DE PAUL

Paul arriva à Jérusalem à la fin de son troisième voyage missionnaire, et il y rencontra les dirigeants de l'église (Actes 21/17-19). Il accepta d'accorder son soutien à quatre hommes qui avaient fait un vœu, et de se purifier lui-même afin de bien montrer qu'il n'enseignait pas aux Juifs à mépriser la Loi de Moïse (Actes 21/20-26). Quelques jours plus tard, il fut attaqué par la foule alors qu'il se trouvait dans le temple, en accomplissement de son vœu.

Certains Juifs d'Asie avaient soulevé la multitude contre lui en prétendant qu'il profanait le temple à l'intérieur duquel il avait emmené des Gentils jusque dans les parties qui leur étaient interdites (Actes 21/27-29).

La confusion était telle que le tribun de la cohorte romaine envoya ses soldats pour protéger Paul jusqu'au moment où il parviendrait à discerner la raison de la colère des gens.

Désireux de savoir ce qui s'était passé, il permit à Paul de parler pour sa défense. Les paroles de l'apôtre, devant la foule et le Sanhédrin, ne parvinrent malheureusement qu'à augmenter la colère de tous. Le tribun allait lui donner la question par le fouet quand Paul fit appel à ses droits de citoyen romain. Il dut alors être envoyé à Césarée pour y comparaître devant le gouverneur Félix. Celui-ci examina son cas mais

repoussa à plusieurs reprises l'instant de la décision. C'est ainsi que l'apôtre dut rester dans la prison de Césarée pendant deux ans.

Festus, le nouveau gouverneur, entra en fonction à ce moment-là, et le cas de Paul fut à nouveau examiné. Paul demandant à être jugé devant César, on l'envoya finalement à Rome.

Luc nous donne une description complète du voyage de Paul jusqu'à Rome. Plusieurs incidents notables se produisirent avec, en particulier, une tempête, un naufrage, une délivrance miraculeuse alors que Paul avait été mordu par un serpent sur l'île de Malte, et la guérison de plusieurs personnes, à Malte toujours (Actes 27/13-28/10). Ces incidents nous révèlent d'autres aspects du caractère de l'apôtre; ils nous montrent aussi sa résolution calme, sa confiance en Dieu au sein des situations dangereuses où sa vie était menacée.

Après son arrivée à Rome, Paul fut placé en résidence surveillée (Actes 28/16). S'il n'avait pas la permission de se déplacer, il pouvait cependant enseigner, prêcher Christ en toute liberté (28/30-31). Le livre des Actes ne nous apprend pas l'issue de son procès devant César. Peut-être Luc n'en savait-il pas davantage au moment où il écrivit son récit. Il semble toutefois, d'après les évidences que nous possédons, que les quatre épîtres du prisonnier Paul furent écrites pendant que l'apôtre était à Rome.

CADRE HISTORIQUE

Après avoir entendu l'excellent rapport de Tite au sujet des Corinthiens, Paul adressa à ces derniers sa seconde épître puis il reprit son troisième voyage missionnaire en direction du sud. Il est très probable qu'il visita à nouveau Corinthe d'où il écrivit aux Romains, ayant déjà fait le projet de se rendre dans cette ville (Actes 19/21).

C'est par l'intermédiaire de Phoebé, diaconesse de l'église de Cenchrées, tout près de Corinthe (Romains 16/1-2), qu'il envoya sa lettre. A cette époque-là, l'église de Rome existait déjà depuis un certain temps, et sa réputation s'étendait au-delà de ses murs (Romains 1/8).

Elle avait probablement été fondée par des chrétiens qui étaient allés s'établir dans la ville. Paul connaissait le nom de plusieurs d'entre eux, et certains étaient même des parents (Romains 16/3-15).

D'après le contenu de l'épître aux Romains, il semble que Paul avait plusieurs raisons d'écrire cette lettre. Il espérait que les chrétiens de Rome l'aideraient à mener à bonne fin sa mission en Espagne (Romains 15/23-24). Son souci était en outre de les voir comprendre toute la signification de l'Évangile afin de ne pas se laisser égarer par de faux docteurs (16/17-19). Une telle inquiétude le poussa à donner une présentation complète du message de Christ puisqu'il ne pouvait enseigner ces gens en personne.

CONTENU ET PLAN

L'épître aux Romains est une présentation raisonnée de ce qui est au cœur de l'enseignement de Paul concernant l'Évangile. Elle est à cet égard fort différente des autres épîtres écrites dans le but de corriger des erreurs précises, sur le plan de la conduite ou de la doctrine. Elle donne par exemple la solution éternelle au problème universel du péché: celle de la justice de Dieu révélée en Christ. Ses arguments sont persuasifs, son style vigoureux et logique. Nous y trouvons plusieurs des vérités les plus importantes touchant au salut, notamment celle de la justification (démontrée du troisième chapitre, verset 21, au chapitre 5, verset 21), et celle de la sanctification (enseignée à partir du chapitre 6, verset 1 et jusqu'à

8 /39). Le thème de l'épître peut être relevé au verset 16 du premier chapitre:

«Car je n'ai point honte de l'Évangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec.»

Paul suit ce même thème tout au long de sa lettre, alors qu'il explique petit à petit les vérités liées à la justice de Dieu.

